

**CEREMONIE RELATIVE AUX IMPLICATIONS BUDGETAIRES DU PROGRAMME
ECONOMIQUE ET FINANCIER
ABIDJAN, LE 21 AVRIL 2009**

ALLOCUTION DE MONSIEUR LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

- Excellences, Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations financières internationales,
- Excellence Monsieur le Chef de Délégation de la Commission Européenne à Abidjan,
- Monsieur le Directeur National de la BCEAO,
- Monsieur le Président de la Confédération des Grandes Entreprises de Côte d'Ivoire,
- Monsieur le Président de la Fédération Ivoirienne des Petites et Moyennes Entreprises,
- Monsieur le Président de l'Association Professionnelle des Banques et Établissements Financiers,
- Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations socioprofessionnelles et de la société civile,

- Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, des sociétés d'Etat et sociétés à participations financières publiques majoritaires,
- Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux des Etablissements Publics Nationaux,
- Mesdames et Messieurs les Directeurs Administratifs et Financiers des Ministères,
- Mesdames et Messieurs les Contrôleurs Financiers, Contrôleurs budgétaires et Agents Comptables,
- Chers amis de la Presse,
- Honorables invités,

– Mesdames et Messieurs,

C'est un réel plaisir pour moi, de retrouver l'ensemble des acteurs économiques et de la société civile, à l'occasion de cette cérémonie consacrée à la présentation des implications budgétaires du programme économique et financier que notre pays vient de conclure avec les Institutions de Bretton Woods.

Je voudrais saisir cette opportunité pour exprimer mes remerciements à l'ensemble de nos invités, dont la présence témoigne de l'intérêt que suscite cette rencontre, en tant que cadre d'échanges privilégié sur les sujets majeurs de la vie économique, principalement autour du budget de l'Etat.

A cette occasion, permettez-moi de faire une adresse particulière aux institutions financières, à travers leurs représentants, pour avoir soutenu la Côte d'Ivoire dans le processus de reprise de la coopération et de normalisation économique.

En effet, le contexte difficile des négociations n'a nullement affecté votre volonté et votre détermination à nous accompagner.

Je voudrais également saluer l'ensemble des opérateurs économiques et les représentants de la société civile, qui ont adhéré à la vision du Gouvernement, consistant à coupler la sortie de crise militaro-politique avec un programme économique et financier, en vue de créer les bases d'une relance économique durable, profitable à tous.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

Dans le contexte actuel marqué par la restauration de la crédibilité de l'Etat vis-à-vis de ses partenaires internationaux et la normalisation de la situation sociopolitique, la création des conditions d'une croissance économique durable et soutenue est une priorité de premier ordre.

A cet égard, nous devons, en tant qu'acteur de la gestion économique et financière de notre pays, faire de la mise en œuvre du programme

économique et financier, un repère qui guide nos actes de gestion au quotidien.

En effet, le programme économique, faut-il le rappeler, au-delà de la perspective d'annulation de la dette extérieure, vise à stabiliser la situation macroéconomique et à améliorer la transparence dans la gestion des finances publiques et des principaux secteurs et filières de l'économie.

L'objectif majeur est de réaliser un taux de croissance d'au moins 3,7% en 2009 et de consolider cet acquis durant les exercices futurs, afin de réaliser un taux moyen d'au moins 4,2% sur la période 2009-2011.

Nous devons également poursuivre nos efforts en matière de gestion des finances publiques, afin de dégager, à partir de l'exercice 2009, des excédents budgétaires de base, d'au moins 1% du PIB.

Cela impose des efforts d'optimisation des recettes, notamment en créant les conditions d'une reprise rapide de l'activité économique.

Il s'agit également de mieux répartir la charge fiscale, en poursuivant les actions tendant à sortir notre économie de l'informel.

L'unicité de caisses de l'Etat, qui a démarré sur le site pilote de Bouaké, devra y contribuer significativement, avec le déploiement total des services fiscaux et douaniers dans les zones Centre, Nord et Ouest.

Au niveau des dépenses, nous avons l'obligation d'assurer une discipline budgétaire stricte, en nous imposant des priorités, notamment au niveau des dépenses sociales, conformément à nos capacités financières.

Ces repères qui doivent guider désormais nos actes, constituent la seule alternative pour résoudre dans la durée, les problèmes liés aux

déséquilibres macroéconomiques et pour assainir nos finances publiques.

Autrement dit, nous devons approfondir les mécanismes de gestion du budget de l'Etat qui, en tant qu'instrument de référence en matière d'animation de l'activité économique, influence, dans une large mesure, la demande intérieure.

C'est pourquoi, cette rencontre est organisée pour partager avec les acteurs du circuit de la dépense publique, du secteur privé et des organisations socioprofessionnelles, les informations et réflexions relatives aux implications budgétaires du programme.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

Comme vous le constaterez, le programme économique et financier s'inscrit dans la continuité des efforts du Gouvernement, qui prennent en compte l'urgente nécessité d'améliorer l'environnement des affaires.

En effet, la croissance résulte du dynamisme du secteur privé, en termes de développement des activités et d'initiatives nouvelles, dans un contexte favorable à la reprise des investissements.

Je voudrais donc m'appesantir sur la qualité du partenariat secteur privé-secteur public, qui nous a permis de surmonter la difficile période de crise, en préservant l'essentiel de notre tissu économique.

Mais, nous sommes conscients que des efforts importants restent à faire, pour atténuer le risque lié à l'investissement et réduire les entraves diverses à la compétitivité de nos entreprises.

C'est pourquoi, nous avons pris les dispositions pour renforcer, dans le cadre de l'exécution de la dépense publique, les règles de bonne gouvernance.

Aussi, des mesures particulières ont-elles été arrêtées, pour garantir la transparence, l'efficacité et l'équité des paiements, notamment ceux qui interviendront dans quelques jours, au titre de l'apurement des arriérés intérieurs, adossés aux appuis budgétaires de nos partenaires.

De même, des actions importantes sont prévues pour répondre à certaines préoccupations immédiates du secteur privé. Ce sont, notamment :

- l'adoption et la mise en œuvre d'un plan d'apurement des arriérés intérieurs à fin décembre 2008 ;
- la non accumulation de nouveaux restes à payer du Trésor, au delà de 90 jours ;
- l'accélération des procédures administratives de traitement des crédits de TVA ;
- la mise en œuvre des recommandations du séminaire sur la compétitivité du secteur privé ;
- le renforcement du cadre institutionnel régissant l'environnement des affaires ;
- la poursuite de rapports réguliers sur l'exécution budgétaire, les ressources générées par le secteur énergie et les redevances parafiscales de la filière café cacao.

Je voudrais également inviter le secteur privé, à nous accompagner dans la mise en œuvre des actions découlant de la revue du secteur privé et du secteur financier, que nous nous apprêtons à entamer, en liaison avec nos partenaires extérieures.

Sur tous ces axes, les efforts internes doivent être déployés par l'ensemble de nos administrations. L'appui des partenaires sera

indispensable dans ce processus, tant au plan technique que financier.

Par ailleurs, je voudrais indiquer, à l'endroit des responsables de la société civile et els centrales syndicales, que tous ces efforts visent à créer les conditions de reprise de l'investissement et le développement des activités économiques.

Si nous avons réussi, dans la concertation à sauvegarder l'essentiel du tissu industriel de notre économie, malgré les effets de la crise, il nous faut maintenant travailler ensemble, à relancer l'économie, seule alternative de création de nouveaux emplois et d'amélioration des conditions des travailleurs.

A cet effet, en exprimant ma gratitude à l'ensemble des responsables de la société civile et les centrales syndicales, je voudrais les solliciter à nouveau, pour nous accompagner dans les efforts ultimes, afin de donner au peuple ivoirien qui a tant souffert, la possibilité d'inscrire une nouvelle page glorieuse de son histoire.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

L'atteinte immédiate du point de décision de l'initiative PPTTE, loin de nous amener à baigner dans un satisfecit suicidaire, doit nous inviter, à plus de rigueur et d'efforts.

C'est à cette condition que nous parviendrons, avec la veille et l'anticipation qu'impose la crise financière internationale, à la réalisation de nos objectifs de croissance, seule gage de réduction de la pauvreté.

Au total, après la normalisation du calendrier budgétaire, l'objectif, cette année, est de parvenir à celle des actes de gestion.

Pour ce faire, toutes les dispositions prises concernant l'encadrement des exceptions, doivent faire l'objet d'une stricte application.

C'est sur ces attentes que j'invite tous les participants, à tirer le meilleur profit des exposés, afin de contribuer à relever le défi qui est à notre portée, si nous nous attelons, ensemble, à œuvrer dans ce sens.

Merci de votre aimable attention.

Charles K. DIBY